

RE 2020 : LES ENJEUX DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

RE 2020

Objectifs

Former les entreprises artisanales aux éléments clés de la RE 2020 .

Comprendre la problématique, pouvoir dialoguer avec les autres interlocuteurs de la construction et s'adapter par rapport à ces évolutions.

Public Visé

Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment opérant sur le marché du neuf ou d'extensions soumises à la RT sur le neuf.

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir des notions de base sur le RT 2012 et / ou avoir participé à des chantiers de bâtiments neufs.

Parcours pédagogique

Les enjeux et les objectifs de la RE 2020, par rapport au contexte global et aux engagements de la France.

Le nouveau DPE et l'harmonisation avec la RE 2020 (surface, usages, émission de GES des différentes énergies)

La thermique d'hiver : explications des 3 indicateurs réglementaires (Bbio, Cep et Cep nr), des paramètres importants pour être conforme et des évolutions par rapport à la RT 2012

Le bilan carbone : la réalisation d'une Analyse de Cycle de Vie et d'un Bilan Carbone ; explications des 2 indicateurs Iconstruction et ICénergie. Exercice de comparaison de différentes typologies de mur. Exercice de calcul d'émission de GES suivant différentes énergies utilisées en chauffage.

Le confort d'été : présentation du nouvel indicateur DH estival et des paramètres importants pour qu'un bâtiment reste confortable en été. Travail en petit groupe sur l'amélioration d'une maison pour le confort d'été.

Autres exigences : perméabilité à l'air, nouveau test sur la ventilation, les attestations....

Tous ces aspects seront traités en comparaison avec la RT2012, leurs conséquences et impacts imprévisibles sur la construction et des exemples types seront examinés (comparaison de différents modes constructifs, de différents mode de chauffage)

Quizz final

Objectifs pédagogiques

Former les entreprises artisanales aux éléments clés de la RE 2020 .

Comprendre la problématique, pouvoir dialoguer avec les autres interlocuteurs de la construction et s'adapter par rapport à ces évolutions.

Attestations de stage

Méthodes et moyens pédagogiques

Support papier remis au stagiaire en début de formation

Qualification Intervenant(e)(s)

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Formateur certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

Feuilles d'évaluations et quizz final

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la formation.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31